

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Conditions générales de location (CGL) de la société
Martinique Carrosserie Industrielle

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Article 1 : Objet.....	2
Article 2 : Réservation.....	2
Article 3 : Tarifs et paiement.....	2
Article 4 : Durée de location.....	2
Article 5 : Livraison et récupération.....	2
Article 6 : Utilisation de la chambre froide mobile.....	3
Article 7 : Annulation de la réservation.....	3
Article 8 : Litiges.....	3
Article 9 : Modification des conditions générales de location.....	3

Préambule :

La société Martinique Carrosserie Industrielle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 260 647 Inscrite au R.C.S Fort-de-France, propose la location de chambres froides mobiles aux particuliers et aux professionnels. Les présentes conditions générales de location régissent l'ensemble des relations entre Martinique Carrosserie Industrielle et ses clients.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de location ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Martinique Carrosserie Industrielle met à disposition de ses clients des chambres froides mobiles à louer, ainsi que les modalités de réservation et de restitution des chambres froides.

Article 2 : Réservation

2.1. La réservation d'une chambre froide mobile peut se faire en ligne sur le site internet de la société Martinique Carrosserie Industrielle (www.mci-location.com), ou par téléphone auprès de notre service client.

2.2. Pour toute réservation, le client devra fournir ses coordonnées complètes.

Article 3 : Tarifs et paiement

3.1. Les tarifs de location des chambres froides mobiles sont indiqués sur le site internet de la société Martinique Carrosserie Industrielle (www.mci-location.com) et sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.

3.2. Le paiement intégral de la location doit être effectué lors de la réservation.

Article 4 : Durée de location

4.1. La durée de location est précisée lors de la réservation. Elle est calculée en jours (24h).

Article 5 : Livraison et récupération

5.1. Martinique Carrosserie Industrielle se charge de la livraison de la chambre froide mobile jusqu'au client, à l'adresse indiquée lors de la réservation.

5.2. La société Martinique Carrosserie Industrielle se charge également de la récupération de la chambre froide mobile à la fin de la période de location, à l'adresse de livraison initiale.

Article 6 : Utilisation de la chambre froide mobile

6.1. Le client s'engage à utiliser la chambre froide mobile conformément à sa destination normale, c'est-à-dire comme une installation stationnaire et non roulante.

6.2. Le client est responsable des dommages causés à la chambre froide mobile pendant la période de location, ainsi que des dommages causés aux tiers ou à leurs biens pendant son utilisation.

6.3. Le client s'engage à restituer la chambre froide mobile en bon état et propre, dans les mêmes conditions qu'au moment de la prise en charge.

Article 7 : Annulation de la réservation

7.1. Pour toute annulation effectuée au moins 7 jours avant la date prévue, nous procéderons à un remboursement de 50% du tarif initial.

7.2. En revanche, si l'annulation intervient à moins de 7 jours de la date prévue, aucun remboursement ne sera possible.

Article 8 : Litiges

8.1. Tout litige relatif aux présentes conditions générales de location sera soumis aux tribunaux compétents.

8.2. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant toute action en justice.

Article 9 : Modification des conditions générales de location

9.1. La société Martinique Carrosserie Industrielle se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de location à tout moment. Les nouvelles conditions seront applicables dès leur publication sur le site internet de la société (mci-location.com).

En acceptant ces conditions générales de location, le client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve.